

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE LUNDI 26 JANVIER 2026, À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE SITUÉE SUR LA 5^E RUE.

Sont présents :

Le maire : Stéphane Gamache

Les conseillers : Poste 1 : Mathieu Blanchette
Poste 2 : Harold Mercier
Poste 4 : André Morin
Poste 5 : Jean-Pierre Chouinard
Poste 6 : André Minville

Et :

Le directeur général
et greffier : Daniel Fournier

Est absent :

Le conseiller : Poste 3 : Gilles Bernatchez

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Le maire, monsieur Stéphane Gamache, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 03.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le maire, monsieur Stéphane Gamache, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026.
4. PÉRIODE DE QUESTIONS.
5. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

3. RÉSOLUTION 26-005 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026.

CONSIDÉRANT l'obligation pour chaque municipalité d'adopter un budget pour chaque année financière.

CONSIDÉRANT QUE le budget doit être adopté par résolution du Conseil municipal.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
ANDRÉ MINVILLE
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de
Murdochville adopte, par la présente résolution,
ses prévisions budgétaires pour l'année 2026,
lequel est ici-bas reproduit dans son intégralité.

QUE le budget 2026 se ventile de la façon
suivante :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - EXERCICE SE TERMINANT LE
31 DÉCEMBRE 2026**

REVENUS	BUDGET 2026
- Taxes	1 391 642 \$
- Compensation tenant lieu de taxes	78 564
- Transferts	964 125
- Services rendus	58 034
- Imposition et droits	21 000
- Revenus d'intérêt	55 000
- Autres revenus	224 788
TOTAL DES REVENUS	2 793 153 \$
DÉPENSES	
- Administration générale	697 673 \$
- Sécurité publique	109 771
- Transport	850 334
- Hygiène du milieu	1 006 791
- Santé et bien-être	2 400
- Aménagement	2 566
- Loisirs et culture	394 997
- Frais de financement	17 374
TOTAL DES DÉPENSES	3 081 906 \$
ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	(288 753 \$)
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	0,00 \$

4. PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question n'est posée.

5. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
ANDRÉ MORIN

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à
19 h 11.

Stéphane Gamache
Maire

Daniel Fournier
Directeur général
et greffier